

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 juin 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 23 juin 2016

Publié le 1er juillet 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 21

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	Mme Florence LUCISANO
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. François DESEILLE	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Lydie CHAMPION
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiâ MASLOUHI	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUT
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	M. Louis LEGRAND	M. Cyril GAUCHER
M. Charles ROZOY	M. Patrick ORSOLA	M. Adrien GUENE.
M. Jean-Claude GIRARD	M. François NOWOTNY	

Membres absents :

M. Michel JULIEN	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Alain HOUPERT	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
M. Édouard CAVIN	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
Mme Claudine DAL MOLIN	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Yves-Marie BRUGNOT	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Charles ROZOY
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

OBJET : DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC**Rapport annuel d'activité 2015 du délégataire des transports urbains de l'agglomération dijonnaise**

Le rapport d'activité 2015 établi par le délégataire KEOLIS DIJON est parvenu le 29 avril 2016 à la Communauté Urbaine du Grand Dijon, conformément à l'article 19 et à l'annexe 6 de la convention de délégation de service public signée le 22 décembre 2009.

Le rapport détaille les faits marquants de l'année 2015, les statistiques concernant le réseau (fréquentation, offre, actions marketing, services réservés aux personnes à mobilité réduite, etc.) et celles concernant l'exploitation du service (activité sociale, prévention et sûreté sur le réseau, qualité, sécurité ferroviaire, etc.), les comptes annuels, la mise à jour de l'inventaire des biens mis à disposition par le Grand Dijon, et des biens acquis par le délégataire.

Les faits marquants du réseau en 2015

En 2015, le réseau Divia bus et tram a confirmé son attractivité et son dynamisme, deux ans après la mise en service de la ligne T2.

En terme de fréquentation, le réseau a poursuivi sa progression à un rythme moins soutenu qu'en 2014, bien que celui-ci bénéficie toujours de « l'effet tram », particulièrement sur T2.

Le réseau n'a été modifié que marginalement sur le plan des itinéraires des lignes en septembre, et certains horaires ont été adaptés sur des lignes peu fréquentées.

La qualité de service est en hausse de deux points par rapport à 2014, atteignant un taux de satisfaction de 94,81% en 2015.

Les chiffres clés et ratio du réseau Divia

Chiffres clés du réseau	2014	2015	Écart N-1
Kilomètres totaux (en milliers de Km)	11 561	11 375	-1,60%
Voyages réalisés (en milliers de voyages)	45 236	47 266	4,50%
Les recettes voyageurs (en milliers € H.T)	16 579	17 236	4,00%

Le V/K (Voyages par Kilomètre) du réseau Divia est à 5,08 (avec plus de 12 voyages/km sur le tramway).

La vitesse commerciale moyenne du réseau Divia sur l'année 2015 est de 17.53 km/h.

Activité sociale et managériale

741 personnes (514 conducteurs, soit 1 de moins que l'an passé) travaillent pour l'entreprise Keolis Dijon au 31 décembre 2015.

Le personnel est composé à 72% d'hommes et à 28% de femmes.

Parmi les 741 salariés, 16 sont mis à disposition par le siège du Groupe Keolis.

En cumul entre 2010 et 2015, sur les 292 embauches, 39 personnes sont issues d'une Zone Urbaine Sensible soit 13,36% des embauches (l'engagement contractuel est de 13%).

Keolis Dijon a consacré 1,05 millions d'euros en 2015 à la formation professionnelle, soit :

- 4,05% de la masse salariale (l'entreprise est soumise à une obligation légale de 1,9%)
- 23 800 heures de formation soit l'équivalent de 15 agents en ETP (Équivalent Temps Plein).

Suite aux années 2012 et 2013 très fortes en matière de formation du fait de la mise en service des deux lignes de tramway, le niveau du plan de formation a suivi la logique de 2014 et a continué de diminuer en 2015.

L'année 2015 a enregistré 12 journées de grève (contre une seule journée en 2014), concernant principalement des revendications relatives aux conditions de travail.

Le parc à fin 2015.

Type de matériel	Nombre de véhicule	Part en %
Rames de tramway	33	14,6
Autobus articulés GO	22	36,8
Autobus articulés Hybride	61	
Autobus standards GO	47	39,1
Autobus standards Hybride	41	
Autobus moyenne capacité	9	4
Minibus TPMR (Transport de Personnes à Mobilité Réduite)	5	5,3
Minibus GRUAU	4	
Autres Minibus	3	
TOTAL	225	100%

Sécurité Ferroviaire

Le suivi de la sécurité ferroviaire est mesuré au travers de ratios comparés avec les ratios nationaux (données 2014 fournis par le STRMTG (Service Technique des Remontées mécaniques et des Transports Guidés) : le niveau de la sécurité DIVIA est supérieur à la moyenne nationale.

Type de matériel	Moyenne nationale	Moyenne nationale des lignes STPG*	Chiffres Méthode Divia	Chiffres Divia Méthode STPG**
Nombre d'événements/10 000 kms	0,367	0,316	0,294	0,338
Nombre de collisions/10 000 kms	0,210	0,177	0,169	0,188
Victime tiers /million de kms	4,88	/	1,93	1,93
Victime voyageurs/10 millions de voyages	10,57	/	8,29	8,29

**Lignes STPG, ce sont les lignes mises en service après la mise en application du décret relatif à la sécurité des transports guidés en 2003*

***Comptabilisation de tous les événements notés dans la main courante même s'ils n'ont provoqué aucune victime*

L'intégralité du rapport se trouve en annexe.

L'intégralité de ce rapport a été présentée à la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

**LE CONSEIL,
DÉCIDE :**

- de prendre acte du rapport du délégataire 2015 des transports urbains du Grand Dijon.